

Le BNQ publie une nouvelle édition de la norme BNQ 9700-253 pour une gestion responsable des événements

Québec, le 25 juin 2024 — Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) publie une nouvelle édition de la norme BNQ 9700-253 *Développement durable - Gestion responsable d'événements* qui spécifie les exigences minimales à respecter pour la classification d'événements écoresponsables. Cette norme appuie et guide les organisateurs, les fournisseurs de services et même les participants afin de diminuer l'empreinte des événements sur l'environnement et les communautés tout en accroissant leurs retombées économiques et sociales.

Cette deuxième édition de la norme remplace un document qui était en vigueur depuis juin 2010. Revue par un comité technique formé d'organisations représentatives des intérêts du milieu, selon les principes rigoureux établis en matière de normalisation consensuelle, la norme constitue la référence en matière de classification des événements en fonction du niveau de pratiques responsables mis en place par les organisateurs d'événements en définissant les normes et les critères que ces derniers doivent suivre pour démontrer leur capacité à organiser des événements conformes à leurs engagements, aux attentes de leurs clients et aux principes de développement durable.

Cette deuxième édition assure que la norme de référence pour cette industrie reste pertinente et efficace dans un contexte évolutif; elle apporte de nombreuses améliorations. En effet, entre autres, la norme impose désormais deux préalables à toute classification d'un événement, à savoir la mise en place de systèmes de tri et de récupération pour les matières recyclables et pour les matières compostables. La révision de la norme a également permis d'intégrer des critères liés à la préservation de l'environnement, aux pratiques sociales et à la diversité de l'offre alimentaire. De plus, les exigences concernant les fournisseurs, l'utilisation et la consommation de l'énergie, la gestion des ressources matérielles, les déplacements des participants et des utilisateurs et la valorisation des matières résiduelles ont été rehaussées pour tenir compte des réalités contemporaines ainsi que de l'évolution des pratiques responsables dans le domaine événementiel au cours des dernières années.

« Le BNQ tient à remercier l'ensemble des membres du comité de normalisation qui ont contribué à la mise à jour de cette norme incontournable pour le secteur événementiel puisqu'elle permet de garantir que la norme reflète le contexte actuel de l'industrie événementielle. Les organisateurs d'événements certifiés qui classifient leurs événements selon les niveaux offerts par la norme ou les organisateurs d'événements qui font appel aux services de classification d'une organisation certifiée par le BNQ peuvent communiquer efficacement aux participants leur engagement envers le développement durable. »

- Isabelle Landry, directrice principale, BNQ

« Notre gouvernement est fier de contribuer à la progression des pratiques pour la gestion responsable d'évènements. La révision de cette norme permet de poursuivre et d'élargir les efforts pour engager les organisations et la population dans la transition vers un Québec plus vert, résilient et sobre en carbone. J'invite les organisateurs d'évènements, leurs fournisseurs et le grand public à participer à l'atteinte de nos objectifs de durabilité sur la base de cette norme révisée pour une meilleure gestion responsable d'évènements. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« RECYC-QUÉBEC accueille avec beaucoup d'enthousiasme la révision de la norme qui reflète notre engagement continu en faveur du développement durable. Cette norme n'est pas seulement un guide pour les organisateurs d'évènements vers des pratiques plus vertes, mais également un outil essentiel pour promouvoir l'écoresponsabilité à travers tout le Québec ».

- Isabelle Moïse, directrice des opérations, RECYC-QUÉBEC

La norme BNQ 9700-253 *Développement durable - Gestion responsable d'évènements* est disponible dans le site Web du BNQ :

<https://bnq.qc.ca/fr/normalisation/developpement-durable/gestion-responsable-d-evenements.html>

La norme est assortie d'un programme de certification qui permet aux organisateurs d'évènements certifiés par le BNQ de classer leurs évènements selon un niveau prédéfini, allant de 1 à 5. Le niveau cinq, soit le plus élevé, symbolise les pratiques les plus écoresponsables. En vertu des nouvelles exigences de la norme, le document de certification associé à la norme sera mis à jour par le BNQ. La nouvelle édition du programme et les modalités de transition pour les entreprises déjà certifiées ou en voie de l'être seront annoncées dès que possible dans notre site Web.



La révision de la norme a été rendue possible grâce au soutien financier de RECYC-QUÉBEC, du ministère du Tourisme, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et de Modus Operandi Logistiques inc.

À propos du BNQ

Le BNQ, une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : bnq.qc.ca

Information :

Alexandrine Huot

Bureau de normalisation du Québec

medias@bnq.qc.ca